

FORMATION : RECOUVREMENT JUDICIAIRE DES CREANCES CLIENTS Contentieux amiable et judiciaire - Procédures collectives

OBJECTIFS

Public concerné :

Toutes personnes en charge de la gestion des créances clients douteuses

- Comprendre les mécanismes pour avoir les bons réflexes
- Identifier les facteurs de risque
- Bien communiquer avec les prestataires externes
- Savoir réaliser soi-même le contentieux

Prérequis : Aucun

PROGRAMME

Lieu : Teams ou dans les locaux de votre entreprise

Durée : 1 jour (7 heures) modulable

Tarif :

Intra : Selon devis pour 2 à 10 participants par session

Modalités de suivi : Feuilles de présences signées, attestations de formation

Moyens pédagogiques :

Exposés, partages d'expériences, prise en comptes des cas de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation, quizz, questionnaire de positionnement

1. Contentieux amiable et judiciaire

- Les clauses utiles dans les CGV
- La qualité du dossier contentieux, les éléments de preuve
- Le choix du prestataire : avocat, huissier ou société de recouvrement
- Mise en demeure et contentieux amiable
- La procédure simplifiée du recouvrement des petites créances
- Les étapes et le choix des procédures : Injonction de payer et assignation en référé
- Les voies d'exécution
- Bien communiquer avec ses partenaires

2. Procédures collectives

- Évolution des défaillances et signaux prédictifs
- Les caractéristiques des procédures collectives : sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires
- Les obligations déclaratives
- Le sort des contrats en cours et des relations commerciales durant la période d'observation, en plan de sauvegarde ou de redressement
- Les propositions de plans d'apurement du passif et le suivi du paiement des dividendes
- Aspects comptables : douteux, provisions et pertes